28 novembre 2016

Monsieur le Député, / Madame la Députée, Monsieur le Sénateur. / Madame la Sénatrice.



Il y a exactement un an, juste avant la Journée mondiale du sida (1er décembre), nous vous avons adressé nos félicitations pour votre élection à la 42^e législature du Canada et vous avons fait parvenir un document d'information mettant en relief cinq enjeux clés liés au VIH et qui étaient dans les mains du gouvernement fédéral. Nous constatons des progrès locaux et internationaux dans le mouvement pour mettre fin au sida, mais il reste encore beaucoup à faire. Des lois et politiques malavisées contribuent au traitement injuste de personnes qui sont affectées de façon disproportionnée par le VIH, comme les communautés autochtones, les travailleuse(-eur)s du sexe, les personnes LGBTQI, les personnes qui consomment des drogues et les personnes incarcérées.

Et les projecteurs mondiaux sont braqués sur le Canada : il y a 10 jours à peine, le Comité onusien sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité sur la CEDAW) a terminé son examen de la conformité du Canada à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes, et publié ses Observations finales. Ce comité d'experts a confirmé que les femmes au Canada – y compris les femmes vivant avec le VIH, les femmes autochtones, les femmes incarcérées et les femmes qui consomment des drogues – portent encore une part considérable du fardeau des politiques régressives de justice criminelle. Plusieurs enjeux pour lesquels le comité a adressé des recommandations historiques au Canada sont de ceux que nous avons soulignés l'an dernier à votre intention, en tant que parlementaires fédéraux.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, le gouvernement fédéral a pris d'importantes mesures pour promouvoir la santé et les droits humains des personnes vivant avec le VIH. Par exemple, il a affirmé explicitement son appui à la réduction des méfaits, tant au pays qu'à l'étranger. De ses déclarations ambitieuses à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies jusqu'à aller de l'avant pour légaliser et réglementer le cannabis, en passant par l'accès élargi au médicament salvateur qu'est la naloxone, le gouvernement canadien a reconnu la nécessité d'une approche aux politiques sur les drogues qui soit orientée davantage sur la santé publique – une approche qui correspond à l'une de nos cinq recommandations principales.

Mais il faut faire beaucoup plus. Cette année marquait le cinquième anniversaire de l'arrêt de la Cour suprême du Canada qui a déclaré qu'Insite, à Vancouver, le premier site d'injection supervisée à être légalement autorisé en Amérique du Nord, devrait être gardé ouvert. De tels services de santé sont une composante essentielle de la réponse au VIH et à la crise nationale actuelle de décès par surdose. Le 31 août, Journée mondiale de sensibilisation aux surdoses, nous nous sommes alliés à plus de 70 organismes de la société civile canadienne, dans un appel vital à l'action exhortant tous les paliers de gouvernement à appliquer immédiatement plusieurs recommandations qui pourraient servir de mesures initiales vers une réponse à la crise de surdoses d'opioïdes, y compris l'expansion des sites d'injection supervisée.

Or, cinq ans après la victoire en cour, le Canada n'a encore que deux sites d'injection supervisée, dans tout le pays. Et, bien que la ministre fédérale de la Santé, Jane Philpott, ait exprimé son appui aux services de consommation supervisée et ait promis de modifier la loi pour répondre à la crise des opioïdes, l'action est requise dès maintenant, car les gens continuent de mourir inutilement.

Le Parlement a également fait des progrès cette année concernant les droits LGBTQI au pays. Des amendements à la Loi canadienne sur les droits de la personne ainsi qu'à la section sur les crimes haineux dans le Code criminel,

1240, rue Bay, Suite 600, Toronto, Ontario, Canada M5R 2A7 Téléphone: +1 416 595-1666 Télécopie: +1 416 595-0094

info@aidslaw.ca www.aidslaw.ca

pour ajouter l'identité de genre et l'expression de genre, viennent d'être adoptés par la Chambre des Communes (encore une fois), et doivent maintenant être adoptés par le Sénat. Le gouvernement a récemment nommé un conseiller spécial sur les enjeux liés à la communauté LGBTQ2 – une action qui est censée être la première étape d'une gamme d'initiatives législatives et d'autre nature pour corriger des fautes historiques et continues. Cependant, le Canada doit jouer un rôle plus grand dans la défense des droits LGBTQI à l'échelle internationale – en particulier dans les pays où ces personnes sont encore criminalisées (et, dans certains cas, punies par la peine de mort) et où la haine est promue par des leaders religieux, y compris dans le Nord mondial. Il y a encore beaucoup de choses que le Canada peut faire pour être un leader mondial de l'appui aux défenseurs des droits LGBTQI dans le monde.

Le dossier du Canada concernant les droits des travailleuse(-eur)s du sexe ainsi que la criminalisation du VIH, par contre, est loin d'être exemplaire – comme l'a d'ailleurs souligné récemment le Comité sur la CEDAW à l'issue de son examen. En criminalisant les travailleuse(-eur)s du sexe et leurs clients, de même que leurs lieux de travail et les tierces personnes avec lesquelles ils travaillent, les lois perpétuent des atteintes aux droits humains, menaçant la santé et la sécurité des travailleuse(-eur)s du sexe et de leurs clients, en plus d'exacerber l'épidémie du VIH. De façon similaire, le recours indûment large à des poursuites criminelles se maintient, à l'encontre des personnes vivant avec le VIH, et il ne fait pas qu'accroître la stigmatisation et la discrimination que des personnes vivant avec le VIH rencontrent déjà : il entrave en plus les efforts pour prévenir et traiter le VIH.

Pour mettre un terme à l'épidémie du VIH, il faudra des lois et des politiques fondées sur la considération adéquate des données probantes et sur le respect des droits humains. Il faudra également une stratégie fédérale ravivée en matière de VIH et de sida, car la plus récente date de plus d'une décennie – et le financement promis aux organismes communautaires de partout au pays a été considérablement retenu, redirigé et érodé, pendant cette période.

Puisque vous faites partie des législateurs fédéraux, vous avez un rôle crucial à jouer pour renforcer la réponse du Canada au VIH. Voici quelques actions concrètes que vous pouvez poser :

- Exiger que le gouvernement fédéral rétablisse le plein montant de 84,4 millions \$ par année qui avait été promis (avec l'approbation de tous les partis) à l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada.
- Abroger la soi-disant *Loi sur le respect des collectivités*, qui crée des obstacles superflus et injustifiables contrant l'implantation et le fonctionnement de services de consommation supervisée.
- Abroger toutes les lois criminelles spécifiques au travail du sexe, qui menacent la vie, la santé et la sécurité des travailleuse(-eur)s du sexe.
- Appuyer des efforts pour limiter l'usage malavisé du droit criminel à l'encontre des personnes vivant avec le VIH, en le limitant strictement aux cas de transmission intentionnelle de l'infection.
- Abolir les peines minimales obligatoires de prison pour délits mineurs et non violents liés aux drogues.
- Décriminaliser la possession de toutes drogues à des fins de consommation personnelle.
- Exiger que le gouvernement agisse conformément aux données probantes et mette en œuvre des programmes de seringues dans les prisons fédérales.

En outre, en tant que leaders politiques, vous avez également le pouvoir et la responsabilité de dénoncer la haine et de contester la discrimination et le déni de droits et libertés – qu'ils se manifestent dans des forums internationaux, qu'ils soient crachés par les plus hauts échelons de l'establishment politique des États-Unis, ou qu'ils corrodent les valeurs canadiennes de tolérance et de générosité au sein de vos propres caucus et partis. Lorsque des leaders politiques alimentent la peur et promeuvent l'intolérance, nous savons que les personnes déjà marginalisées et désavantagées se retrouvent encore plus à risque. Et nous savons, après plus de trois décennies d'expérience que le VIH fleurit dans de telles situations d'ignorance et d'injustice.

Nous pourrions faire une différence radicale dans la lutte contre le VIH au Canada et dans le monde, au cours des quelques prochaines années, si nous sommes disposés à financer les interventions qui fonctionnent et à mettre en œuvre des politiques sensées. Nous avons hâte de travailler avec vous à ces enjeux critiques et où nous pouvons sauver des vies – et nous nous ferions un plaisir d'en discuter avec vous (de même que de tout autre enjeu de droits humains lié au VIH), à votre convenance.

Veuillez agréer l'expression de ma plus haute considération,

Richard Elliott Directeur général